

Recensement des familles de jeunes enfants prioritaires

Affiche accueil:

afficher sur la page d'accueil

La Communauté de communes des Hauts Tolosans recense actuellement les familles de jeunes enfants prioritaires : **personnels soignants, des agents en charge de la sécurité publique ou des personnels des services d'aide à domicile** qui ont besoin de faire garder leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans (conformément au document du Ministère des Solidarités et de la Santé [ici](#) ^[1]).

Si vous êtes professionnels prioritaires, nous vous remercions de nous adresser un mail à l'adresse suivante :

contact@hautstolosans.fr ^[2]

Merci de préciser vos coordonnées et vos besoins dans votre message.

Il est également possible d'effectuer votre démarche auprès de la CAF sous la responsabilité de la préfecture qui traiterait les données.

Le site **monenfant.fr** recense les parents de professions ciblées ayant des besoins d'accueil :

<https://mon-enfant.fr/web/guest/recensement-covid-19> ^[3]

URL source: https://www.hautstolosans.fr/recensement_familles_prioritaires

Liens:

[1] https://www.hautstolosans.fr/sites/default/files/uploads/Accueil/Actus/14032020-Covid19_ENFANTS_-3ANS.pdf

[2] <mailto:contact@hautstolosans.fr>

[3] <https://mon-enfant.fr/web/guest/recensement-covid-19>